

Tél 01 60 60 30 74 Courriel Ce.0770108z@ac-creteil.fr	<input type="checkbox"/> Maternelle <input type="checkbox"/> Élémentaire <input checked="" type="checkbox"/> Primaire	<input type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} trimestre <input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{ème} trimestre <input type="checkbox"/> extraordinaire	Date Le 22 /06 /21 De 18 H à 19 H 23
Directrice	Mme Coutinho		
IEN ou son représentant			
Enseignant(e)s de l'école	Mme Perez Séverine Mme Da Silva Sofia Mme Debril Margaux Mme Joas Agathe	Mme Dugage Laetitia Mme Burle Laurence Mme Plé Angélique	
Membres du RASED	Mme Corinne Gallet		
DDEN			
Parents élus	Mme Grondin Stéphanie Mme Vallot Mme Proffit	Mme Merzoug Mme Menard	
Le maire ou son représentant	Mme Padua Elisabeth		
Conseiller municipal			
Autres membres invités	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Absent(es) <input type="checkbox"/> Mme Fontaine Cloé <input type="checkbox"/>	Absent(es) excusé(es) Mme Moughamir - IEN	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

Président(e) de séance : Mme Coutinho	Secrétaire de séance : Mme Da Silva
--	--

ORDRE DU JOUR du 3^{ème} conseil d'école

1. Rapport d'information annuel :

Il y a deux points de vigilance :

- Lorsqu'il y a 4 demi-journées d'absence non justifiées dans le mois, cela entraîne une remontée d'absentéisme auprès de l'inspection. Cette année, du fait de la crise sanitaire, le taux d'absentéisme a augmenté. Dès la rentrée, nous reprendrons la procédure en vigueur. Les absences doivent être justifiées par écrit pour le retour à l'école, le départ en vacances sur le temps scolaire n'est pas une absence justifiée.
- Les retards de certains élèves, allant jusqu'à 10 minutes chaque matin, entraînent que toutes les classes perdent au-moins 15 minutes d'apprentissage par jour. Ce qui représente sur un mois une perte de 4 heures d'apprentissage. Dès la rentrée, ces retards seront comptabilisés et ensuite cela donnera lieu à une remontée d'absentéisme. Les retards ne concernent pas les élèves qui viennent à l'école par le bus scolaire ; celui-ci arrive en retard tous les matins depuis les travaux.
Madame Proffit explique que le retard du bus est effectif depuis les travaux et par le blocage de certains parents, qui se stationnent sur la place réservée au bus.
Madame Vallot précise que certains parents ont remonté l'arrivée tardive du bus auprès de la mairie.
Madame Padua explique qu'il ne peut y avoir un réajustement des horaires en cours d'année, mais que ce sera fait pour la rentrée de septembre 2021.

- Concernant l'école, pour l'année 2020/2021, il y a eu :
 - 0 signalement d'absentéisme scolaire
 - 3 déclarations d'accidents
 - 0 remontée d'informations préoccupantes
 - 7 faits établissements (dont 5 pour un même élève et 1 pour une maman)

2. Calendrier scolaire :

La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre 2021. La pré-rentrée se fera le mercredi 1^{er} septembre 2021. L'affichage de la constitution des classes se fera fin août, le 1^{er} septembre au plus tard.

Il y a un petit aménagement pour les Petites Sections : ils arriveront à 9h pour laisser aux Moyennes Sections qui seront dans la classe (classe de PS/MS) de faire leur rentrée sans les pleurs des PS.

Les parents des PS seront autorisés, masqués, à accompagner leur enfant jusqu'à la porte de la classe le jeudi et le vendredi. Pour les nouveaux élèves, quelque soit leur niveau, ils pourront être accompagnés par leurs parents, jusque dans la cour, uniquement le premier jour.

Nous demanderons aux élèves inscrits pour la rentrée 2021 mais qui seront absents le jour de la rentrée de fournir un justificatif par écrit en amont en cas de comptage des élèves par l'éducation nationale.

3. Bilan du projet d'école et nouveaux axes :

Cette année sera la fin du projet d'école en vigueur. Nous allons donc retravailler, le 30 juin, sur 3 nouveaux axes : un axe en mathématiques (nous allons participer à une constellation de la PS au CM2), un axe sur la lecture et un axe sur « Art et culture ».

Pour le 3^e axe, nous avons en projet de :

- Participer à un spectacle pour le cycle 1
- Participer à des ateliers « Cirque » pour le cycle 2
- Assister à 3 spectacles au théâtre de Sénart pour le cycle 3.

4. Vie de l'école :

Effectifs de rentrée septembre 2021 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
11	31	22	22	17	24	17	19	163

Pour l'instant, aucune mesure de carte scolaire n'a été décidée pour notre école.

Il va y avoir une enquête dans les jours qui viennent pour que les familles, qui seront encore en vacances le jour de la rentrée, fasse un écrit stipulant la date de retour à l'école. Cela permettra, en cas de comptage, que ces enfants soient pris dans les effectifs réels.

Bilan des aides apportés aux élèves :

- Les APC étaient de 3h par semaine lors de la 1^{ère} période, puis de 2h par semaine. Ces aides se sont terminées lors de la période 4.
- Par chance, dès le mois de mars, nous avons pu bénéficier de l'aide d'un maître E, madame Gallet. Madame Gallet se présente : « je suis enseignante spécialisée à dominante pédagogique. Je prends en charge des élèves en petits groupes, pour les aider en lecture et en orthographe du CP au CM1. Ils étaient tous lecteurs. Cette prise en charge, ainsi que la pédagogie différenciée mise en œuvre dans la classe en collaboration avec l'enseignante, ont permis aux élèves de progresser en 4 mois d'intervention. Certains ont beaucoup progressé et d'autres pas assez. On a émis le projet de poursuivre cette aide l'an prochain. La priorité reste les CP et les CE1, mais certains CE2 seront inclus également pour qu'ils restent dans cette dynamique de progression dans leurs apprentissages de lecture et d'orthographe. »

Les changements dans l'équipe enseignante :

Mme Debril quitte l'école, elle n'était nommée qu'à titre provisoire depuis l'ouverture de la 7^e classe.

Mme Angélique Plé arrive à titre définitif.

Mme Joas quitte l'école, ainsi que Mme Fontaine, comme chaque année le binôme change. Nous sommes dans l'attente de l'affectation de deux enseignantes.

Nous avons fait la demande que Mme Debril reste dans l'école pour être le quart de décharge de la direction,

ainsi que le mi-temps restant.

Nous espérons que Mme Corinne Gallet, Maitre E, puisse intervenir de nouveau l'an prochain.

Point coopérative :

Il nous reste environ 3000€. Nous avons eu la subvention de la mairie de 1654€, un gain par rapport aux photos d'environ 1700€. L'argent rapporté par la vente des photos nous a permis de financer l'animation Kaplas (d'environ 900€) et le spectacle « Les siècles » proposé de la PS eu CP/CE2 (d'environ 700€).

Sorties scolaires et activités pédagogiques :

Les seules sorties scolaires de l'année concernent les CE2/CM1 et les CM1/CM2. Il s'agit de la visite de la déchetterie le matin et de la fabrication de compost l'après-midi, avec le repas pris à l'école.

Les élèves de PS, MS, GS et CP/CE2 ont assisté à un spectacle du théâtre de Sénart.

Les élèves de cycle 3 ont eu l'intervention de « Zéro phyto » grâce à la mairie, concernant le cycle de l'eau, la pollution de l'eau et la fabrication d'un parpaing. Cette dernière a été financée par la mairie d'un montant de 200€.

Les élèves de cycle 2 ont participé à un projet du conseil municipal des jeunes de Réau, en mettant en couleurs les cabanes des hérissons.

Nous sommes en train de finaliser un thème pour le dernier jour d'école, qui aura lieu le mardi 6 juillet.

Les crédits/budgets municipaux divers :

Nous aimerions un budget dédié au maitre E.

Nous aimerions savoir si le crédit « bus » de l'année 2020/2021 est valable jusqu'en décembre, puisque nous avons un crédit de 3400€ qui sera difficilement utilisable d'ici à décembre.

Madame Padua doit s'en assurer avant de donner une réponse.

Nous avons un budget de 55€ par élève pour nos commandes de fournitures et matériel pédagogique.

Liste des fournitures scolaires :

Présentation des listes :

Maternelle (boîtes de mouchoirs, chaussons, petit paquet de lingette et gourde)

CP (différente des autres classes d'élémentaire parce que c'est une classe particulière)

CE/CM (liste commune et identique à celle de l'an passé, excepté une petite calculatrice et un compas)

Vote : les parents ont approuvé les 3 listes

Périscolaire :

Nous aimerions savoir où en est la demande de mettre en place une étude à Réau. Il y a une demande forte de la part des parents et de certains enfants (qui restent à la garderie et ne peuvent faire leur devoir).

Madame Padua répond que c'est toujours à l'étude et que si cela se ferait, alors ce serait après les vacances de la Toussaint.

5. Constitution de la commission électorale :

Le vote par correspondance est réitéré pour l'année 2021/2022.

Mesdames Merzoug et Vallot se proposent pour faire partie de la commission électorale. Du côté des enseignants, il s'agit de mesdames Perez et Da Silva.

6. Travaux réalisés et demandés avant la prochaine rentrée scolaire :

Nous avons été dotés de 3 tablettes numériques en élémentaire. Nous avons décidé de doter les classes des 3 titulaires de l'école : mesdames Burle, Dugage et Coutinho. Nous remercions la mairie pour cette acquisition.

Dans les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2, l'installation de rideaux se fera. Dans la classe des MS, un film occultant va être posé sur les baies vitrées. Sur les fenêtres des dortoirs, donnant sur l'allée menant au portail, des barrières de protection vont être installées.

L'installation d'un poulailler est prévue pour recycler les déchets de la cantine.

Pour les travaux demandés :

- Le mitigeur de la salle de restauration des enseignants est brinquebalant. Serait-il possible de le remettre en état.
- Les dalles lumineuses de la classe de CE2/CM1 ne fonctionnent pas.
- Les brasseurs d'air des classes de CE2/CM1 et de CE1 ne fonctionnent pas.
- La fenêtre d'accès « pompier » s'ouvre toute seule dans la classe de CE1.
- Il y a un affaissement du faux plafond dans la classe des GS.
- Les dalles du faux plafond de la salle des maîtres ne sont toujours pas remises.

Demands spécifiques :

- Au vu des effectifs des PS à la rentrée, il ne va y avoir qu'un seul dortoir. Le 2^e dortoir peut-il être réaménagé en bibliothèque ? Dans le 1^{er} dortoir, peut-on n'utiliser que les lits simples ? Madame Padua est favorable.
- Serait-il possible d'installer un miroir devant la sortie du garage souterrain, face aux champs, car il y a un danger lorsque les enfants marchent sur le trottoir aux entrées et sorties de l'école.
- Questions de parents : Qui est décisionnaire sur l'inscription d'enfants en TPS ? Est-ce la mairie ou l'école ? Madame Coutinho reprend le texte de loi qui indique que les enfants de moins de 3 ans peuvent être admis en TPS lorsque l'enfant vient d'un environnement social défavorisé, vivant dans une zone REP+. Pour une classe de TPS, il est nécessaire d'aménager les locaux (moyens supplémentaires alloués par la mairie) et d'adapter les conditions d'accueil à cette scolarité précoce (notamment avec un emploi du temps spécifique : le matin, pas de périscolaire). La commune de Réau n'est pas dans une zone REP+. Il existe des classes de TPS à Moissy-Cramayel, Savigny-le-Temple, Melun. Seule la mairie est décisionnaire au regard de ces conditions énumérées, l'école accepte tous les élèves qui ont été inscrits par la mairie. A savoir également, que les élèves de TPS inscrits ne sont pas comptés dans les effectifs de l'école.